

DOSSIER DE PRESSE

21 Septembre

Journée Internationale de la PAIX



Louis Arti ordi 2009

www.21septembre.org

Collectif "21 septembre - Journée internationale de la Paix"

Maison de la Paix - 9, rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen - Tél. 01 40 12 09 12 - email : collectif@21septembre.org

Maquette : Laurence Lucifert - 2001 - 2010 Journée internationale pour la prévention d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde - Résolution de l'ONU 55/202



La chanteuse Sappho, marraine de la Journée internationale de la Paix 2009



Sommaire



<input type="checkbox"/>	Communiqué de presse	3
<input type="checkbox"/>	Déclarations : Message du Secrétaire Général de l'ONU Ban Ki-Moon	4
	Message de Tadatoshi Akiba, Maire de Hiroshima	5
<input type="checkbox"/>	Campagne : “Un drapeau PAIX, une fenêtre sur la Liberté”	6
<input type="checkbox"/>	Evénements : Les premières initiatives du 21 septembre	7
<input type="checkbox"/>	Les partenaires du 21 septembre	9
<input type="checkbox"/>	Le Collectif “21 septembre - Journée internationale de la Paix”	10
<input type="checkbox"/>	Textes de référence : La Culture de la Paix : huit domaines d'action	11
	Texte de résolution de l'ONU	12

Contact Presse :

Catherine Rio
Attachée de presse
catherine.rio@mvtpaix.org
Tel : 01 40 12 09 12



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

La Maison de la Paix 9, rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tel : 01 40 12 09 12 - Fax : 01 40 11 57 87
Site web : www.mvtpaix.org - mail : national@mvtpaix.org
Agréé Association Nationale de Jeunesse et d'Education Populaire

Communiqué de Presse du Mouvement de la Paix



Dès 1981, l'Assemblée générale de l'ONU, par sa résolution 36/67 du 30 novembre 1981*, décide de créer une Journée internationale de la Paix. En 2001, alors que commence la décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, l'Assemblée générale de l'ONU en fixe la date, le 21 septembre.

Pour le Mouvement de la Paix, cette journée constitue un moment qui permet à l'ensemble des citoyens, de se réunir autour d'une date pour se mobiliser, s'engager et agir sur le monde afin qu'il soit exempt de guerres, d'inégalités et

d'injustices. La Journée internationale de la Paix permet d'appréhender différemment le quotidien. Chacun peut agir par ses propres moyens, petits ou grands, dans sa ville, son quartier, son école, son lieu de travail pour faire de son environnement proche ou moins proche, un lieu où chaque individu a la possibilité de vivre en harmonie.

Nous avons décidé d'aller plus loin dans la promotion de la culture de la paix, et de créer un « *Collectif 21 septembre - Journée internationale de la Paix* » avec des dizaines d'organisations, d'associations, de syndicats et d'institutions partenaires.

Dans un contexte international extrêmement agité, le 21 septembre est aussi l'occasion d'œuvrer à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial en invitant toutes les nations et tous les peuples à cesser les hostilités. De plus, cette année sera sous le signe du désarmement à l'appel du Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-Moon. Il est nécessaire que toutes les puissances nucléaires se saisissent de la nouvelle donne internationale issue de l'élection de Barack Obama et des nouveaux pourparlers Etats-Unis / Russie pour s'engager résolument vers l'abolition des armes nucléaires. La prochaine conférence de révision du Traité de Non Prolifération 2010 pourrait marquer un véritable tournant dans la logique militaire internationale pour « *finally atteindre l'objectif d'un monde sans arme nucléaire* »*

D'année en année, le 21 septembre s'instaure dans les calendriers, tant associatifs qu'institutionnels comme un rendez-vous incontournable, avec de nombreuses initiatives dans toute la France..

La Journée internationale de la Paix a son site internet à part entière. Réalisé par le Mouvement de la Paix, il permet à chacun de venir découvrir toutes les informations relatives à cette journée et donne la possibilité à tous ceux qui le souhaitent, de venir annoncer et présenter ses événements ou ses initiatives.

* Voir Résolution de l'ONU page 12

* déclaration du secrétaire général de l'ONU Ban Ki -Moon

www.21septembre.org



Message de Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU



Ban Ki Moon : “ Cette année, je saisisrai cette importante occasion pour demander aux gouvernements et aux citoyens du monde de concentrer leur attention sur les questions essentielles touchant le désarmement et la non-prolifération nucléaires.” [...]

[...] “Je lance la campagne d'action « **WMD-WeMustDisarm !** » (**Nous devons désarmer!**) pour un monde exempt d'armes de destruction massive. Au cours des 100 prochains jours, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires du monde entier s'attacheront à sensibiliser l'opinion aux coûts réels des armes nucléaires et aux dangers qu'elles représentent”

Message intégral

BAN KI-MOON LANCE LA CAMPAGNE « NOUS DEVONS DÉSARMER ! », POUR UN MONDE EXEMPT D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

Célébrée tous les ans le 21 septembre, la Journée internationale de la Paix est consacrée à une mobilisation mondiale en faveur d'un cessez-le-feu et de la non-violence. Elle marque l'opportunité de réfléchir sur les horreurs et les coûts de la guerre et sur les avantages qu'il y a à régler nos différends de manière pacifique.

Cette année, je saisisrai cette importante occasion pour demander aux gouvernements et aux citoyens du monde de concentrer leur attention sur les questions essentielles touchant le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

L'arrêt de la guerre froide a contribué à délivrer une génération de la lourde menace d'une catastrophe nucléaire qui assombrissait son horizon depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, comme nous avons pu le constater récemment, cette menace subsiste. Si nous n'œuvrons pas énergiquement en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaire, nous continuerons d'être exposés au danger des armes nucléaires existantes et à un risque supplémentaire dû au fait que d'autres États, voire des terroristes, pourraient éventuellement se procurer de telles armes et en faire usage en annihilant des millions de personnes.

Cette perspective alarmante est contrebalancée par une nouvelle dynamique enclenchée par les dirigeants du monde pour le traitement du problème des armes nucléaires. Les États-Unis et la Fédération de Russie ont manifesté une nouvelle volonté d'œuvrer à la réduction de leurs arsenaux nucléaires. Par ailleurs, la Conférence du désarmement, qui regroupe en son sein tous les États dotés de l'arme nucléaire, est récemment sortie d'une impasse dans laquelle elle se trouvait depuis 10 ans et a décidé de s'atteler au règlement de certaines questions essentielles liées au désarmement et à la non-prolifération nucléaire.

Nous devons tirer parti de cette dynamique. À cette fin, je lance la campagne d'action « **WMD-WeMustDisarm!** » (**Nous devons désarmer !**) pour un monde exempt d'armes de destruction massive. Au cours des 100 prochains jours, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires du monde entier s'attacheront à sensibiliser l'opinion aux coûts réels des armes nucléaires et aux dangers qu'elles représentent. D'ici au 21 septembre, nous diffuserons une liste de 100 arguments en faveur du désarmement par l'intermédiaire des réseaux Twitter, MySpace, Facebook, de messageries électroniques, de services de messagerie texte, de la radio et des réseaux d'ami à ami. Nous ferons également appel au concours de célébrités pour propager le message. Enfin, au moment où nous célébrerons la Journée internationale de la Paix avec les dirigeants politiques du monde entier réunis à New York à l'occasion de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, je proclamerai un message simple et vigoureux : nous devons désarmer !

Le 12 juin 2009

Message aux maires et aux citoyens à travers le monde du Maire de Hiroshima et président de Mayors for peace, Tadatoshi Akiba

Tadatoshi Akiba : “ Maires du monde, ouvrez les portes aux citoyens pour préparer ensemble la Journée internationale de la Paix.” [...]

[...]“Nous nous félicitons de l'initiative des Nations Unies et demandons à tous nos membres, et aux citoyens partout dans le monde, de saisir cette occasion pour attirer l'attention du public sur cette cause vitale et sur l'importance d'un Monde Sans Armes Nucléaires.”[...]

[...] “Grâce à ce regain d'activités nous démontrerons que quelque chose de nouveau est en marche ; les armes nucléaires arrivent au terme de leur existence. Aujourd'hui, la grande majorité de l'humanité le demande. ”



Message intégral

Aujourd'hui commence le compte à rebours des 100 jours avant la Journée internationale de la Paix, célébrée chaque année autour du monde le 21 Septembre.

Cette année, l'Organisation des Nations Unies lance un appel à l'occasion de la Journée internationale de la Paix pour se concentrer sur le désarmement avec le thème de « Nous devons désarmer ! Agir pour un monde exempt d'armes nucléaires ». Nous nous félicitons de l'initiative des Nations Unies et demandons à tous nos membres, et aux citoyens partout dans le monde, de saisir cette occasion pour attirer l'attention du public sur cette cause vitale et sur l'importance d'un Monde Sans Armes Nucléaires. Nous vous demandons de vous joindre aux activités prévues dans le monde entier et d'observer une minute de silence à midi, le 21 Septembre.

Comme un monde sans nucléaire est la raison même de l'existence des Maires pour la Paix et de notre campagne de Vision 2020, nous espérons que vous profiterez du compte à rebours des 100 jours pour préparer la Journée internationale de la Paix. Maires du monde, ouvrez les portes aux citoyens pour préparer ensemble la Journée internationale de la Paix. Nous vous encourageons à commémorer le 64e anniversaire de Hiroshima et de Nagasaki, pendant les 100 jours. Informez-nous de vos initiatives et de vos retours médias. Le compte à rebours des 100 jours peut être un grand atout dans la préparation pour la Décennie Internationale pour le Désarmement, 2010-2020, afin de veiller à ce qu'il s'agisse d'une décennie décisive pour le désarmement nucléaire. Vous pouvez visiter notre site de la campagne Vision 2020 à l'adresse suivante : <http://www.2020visioncampaign.org/> pour en savoir plus sur le calendrier des activités de la campagne.

Grâce à ce regain d'activités nous démontrerons que quelque chose de nouveau est en marche ; les armes nucléaires arrivent au terme de leur existence. Aujourd'hui, la grande majorité de l'humanité le demande. En fait, nous sommes la Obamajority, inspirée par le Président des États-Unis, qui déclarait à Prague en avril de cette année, « *Nous nous devons d'insister: 'Oui, nous le pouvons !'... le destin de l'homme sera ce que nous en faisons.* »

Faites-nous connaître vos initiatives et votre participation à la Journée internationale de la Paix et à la Décennie internationale pour le Désarmement !

Le 13 juin 2009

Tadatoshi Akiba
Mayor of Hiroshima
President
Mayors for Peace



Un drapeau PAIX, une fenêtre sur la Liberté

A l'occasion de la Journée Internationale de la Paix, le Mouvement de la Paix invite les citoyens, les collectivités, les écoles et les médias à se joindre à la campagne "**Un drapeau PAIX, une fenêtre sur la Liberté**" pour fêter tous ensemble la Journée Internationale de la Paix en accrochant aux fenêtres le drapeau PAIX.

Nous souhaitons que ce drapeau devienne un symbole de résistance face aux logiques guerrières.

Pour commander les drapeaux : www.mvtpaix.org/boutique



Origine du drapeau arc en ciel de la PAIX

Le drapeau a fait son entrée en Italie lors de la première marche de la paix (Pérouge à Assise - Marcia della pace Perugia-Assisi), le 24 septembre 1961. Inspiré du drapeau des pacifistes anglo-saxons qui en 1958, guidés par le philosophe Bertrand Russel, ont marché sur Aldermaston lors d'une manifestation antinucléaire, Aldo Capitini (père de la culture non-violente en Italie) avait fait coudre, à la hâte, par des amies de Perugia, des lignes colorées à porter pendant la marche. À partir de septembre 2002, le drapeau de la paix a été l'objet de la campagne la "paix sur tous les balcons", qui a incité des millions de personnes en Italie à mettre un drapeau sur leur balcon pour dire NON au concept de la guerre préventive et de la guerre en Irak.

Les premières initiatives du 21 septembre

Paris : Croisière sur la Seine

DESARMEMENT MONDIAL = DEVELOPPEMENT
CINQ HEURES POUR LA PAIX

Embarquement : 10 h Métro Quai de la Gare (ligne 6)
ou B.N F. (ligne 14)

Débat

11h : Ateliers d'expression pour enfants : Jeu de la colombe - Ecriture de messages pour le lâcher de ballons - Contes Origami - Atelier peinture

13 h : Déjeuner en paix - Menu japonais

15h : Animations artistiques pour tous : Poésie : chant d'encre (Alain Ankars) - Calligraphie (Lotfi Fardeheb) - Trio de jazz (Nicolas Germain) - Djema oriental (13e)

Inscriptions : Maryse Bénech
63 rue Clisson 75013 Paris
marysebenech@wanadoo.fr
01 45 86 53 84

Marseille : Conseil Régional

**Coordination régionale Provence Alpes Côte d'Azur
du Mouvement de la Paix :**

Soirée dédiée à la promotion de la Journée Internationale de la Paix à partir de 18h au Conseil Régional. Sont prévus entre 300 et 400 participants dont de nombreux consuls, des élus, enseignants, artistes, jeunes, partenaires et pacifistes de la région PACA. L'institution Régionale fait pavoiser sur son fronton l'immense bache de la paix. Chaque collège des Bouches du Rhône (près de 130) recevra un drapeau PAIX.

La chanteuse SAPHO offrira pour l'occasion son dernier opus « Universelle ».

Monsieur Vauzelle, Président de la Région PACA sera présent en réponse à l'Appel des pacifistes.

Avec la participation de la **Conseillère régionale Catherine LECOQ**

Achères (78) : Fête des Berges le 20 septembre. Stand du comité du Mouvement de la Paix avec atelier d'écriture de messages de paix par les enfants.

Le 21 septembre à partir de 18h, salle Boris Vian : plantation d'un arbre de la paix ; accrochage des messages de la veille aux branches ; pot de la paix avec un discours du maire et du comité.

Carrières-sous-Poissy (78) : à partir de 17h30 dans la cité des fleurs : défilé d'une trentaine de jeunes avec le T-shirts « la paix passera par moi » ; plantation d'un arbre de la paix ; une trentaine de drapeaux aux fenêtres autour de l'événement ; pot de la paix.

Poissy (78) : Exposition du Mouvement de la Paix sur Hiroshima dans le hall de la mairie ; discours du Maire et du comité suivi d'un pot de la paix.

Bagnole (93) : Soirée cinéma avec le projection de la « Gerboise Bleue » le 23 septembre au « Cinoche » de Bagnole initiée par la municipalité.

Saint Denis (93) : Exposition des 60 ans du Mouvement de la Paix au Lycée Suger avec un projet pédagogique des professeurs. Initiative culturelle et pacifiste autour de l'Arbre de la Paix le dimanche 20 en collaboration avec les associations locales habituellement fédérées pour cette journée (Raid pour la Paix, APCV, Femmes Solidaires, CPPI). Utilisation de l'affiche de la paix du 21 septembre dans des centres de loisirs et diffusion dans les établissements scolaires dionysiens en lien avec la municipalité.

Saint Ouen (93) : Soirée slam le 21 septembre sur le thème « Foutez-moi la paix ». Des sets de table avec les 8 points de la culture de la paix utilisés le lundi 21 septembre dans les écoles de la ville. Le 26 septembre,

Hélène Aury fera un compte rendu de son voyage « Que produit la poésie de Mahmoud Darwiche chez des palestiniens et des israéliens? ».

Stains (93) : Projection le 22 septembre du film « Gerboise Bleue » en partenariat avec le MAN.

Villepinte (93) : Samedi 12 septembre : Forum des associations à Villepinte (Espaces V)

Aulnay-sous-Bois (93) : Samedi 26 Septembre 2009. Forum des associations : tenue d'un stand informatif, jeux, boutique....

Sevrans (93) : Dimanche 27 septembre : Stand à la Fête de la ville de Sevrans: lâcher de ballons avec des messages de paix. Semaines du 14 au 26 septembre : écriture dans les écoles de messages de Paix pour accrocher au lâcher de ballons du 27 septembre à Sevrans. Création d'une chanson de la paix au cours de la semaine de la Paix.

Comité de l'Isère (38) : Parcours de la Paix à vélo. Rendez-vous devant l'église d'Eybens à 9 heures. Arrivée prévue vers 12h30 au Monument de la Paix à Grenoble. jeanpaul.vienne@free.fr

Perpignan (66) : lundi 21 septembre : lectures de contes dans une école maternelle de Céret et animations autour de ces lectures par les institutrices.

Judi 24 septembre : projection de "Gerboise bleue" au cinéma le Castillet, à 19h10 suivi d'un débat. Partenaires : AMD66, AFMD66, Femmes solidaires66, Greenpeace66, Ligue de l'enseignement. noelcanadel1@yahoo.fr

Angers (49) : lundi 21 septembre à 17h30, Place de la Paix : introduction sur la journée mondiale de la paix en



Espéranto et en Français suivi du discours du Maire d'Angers et du Président de l'Association des Maires du Maine et Loire.

- 18 h à 19 h : animation de jeux de coopération (enfants et adultes) et confection du drapeau géant pour la paix. "Relevons ensemble le défi du plus grand drapeau de la Paix commencé en 2008" (il mesure aujourd'hui 4m sur 5m).

- Exposition de reproduction monuments aux morts pacifistes en France.

- Présentation des actions pour la paix par des organisations angevines et expositions diverses.

- 19 h à 20 h : Pique-nique sur place.

- 20 h 15 : Salle du grenier St Jean : Spectacle témoignage " Ma guerre d'Algérie" par l'auteur et acteur Bernard Gerland suivi d'un échange avec le public.

Entrée libre

Cholet (49) : Lecture en français et en arabe des poèmes de Mamoud Darwich dans un échange mis en scène entre les lecteurs. Projection de photos prises en Palestine lors du récent séjour d'une délégation nationale du Mouvement de la Paix suivi d'un buffet de produits moyen-orientaux.

Grenoble, Eybens, Poizat, St Martin d'Hères (38) : Parcours de la Paix le dimanche 20 septembre à 9 heures devant l'église d'Eybens. Il s'agit, pour cette première édition, d'un parcours à bicyclette à travers 4 communes de l'agglomération grenobloise (encadré par des automobiles), Eybens, Poizat, St Martin d'Hères, Grenoble, qui reliera différents « sites de paix » : noms de rues et de places honorant des acteurs de la paix, monuments, plaques, arbres des la paix. Nous ferons un arrêt à chaque « site de paix » pour rappeler la vie et l'œuvre de chacun des acteurs de paix ou la signification de tel ou tel monument. Le parcours se terminera vers 12h30 devant le Monument de la Paix de Grenoble.

Mont-de-Marsan (40) : lundi 21 septembre, soirée ciné - débat au Royal (20 H) autour du film: " Johnny Mad Dog" (les enfants soldats) organisé par le comité du Mouvement de la Paix de Mont de Marsan, le MRAP et l'UNICEF.

Aubagne (13) : 26ème édition de la fête de la Paix d'Aubagne. Organisée par l'Appel des Cent en partenariat avec la Ville d'Aubagne, MJC, associations.

Mercredi 16 septembre 2009 : Maison de Quartier du Charrel. Soirée festive précédée d'un débat sur la situation au Proche-Orient avec Ramzi Tadros et Pierre Stamboul – repas, concert

Judi 17 septembre 2009 – La Distillerie (à confirmer). Soirée festive précédée d'un débat sur l'évolution de l'Amérique latine, et du Venezuela en particulier, avec les membres de la formation Venezuela Gran Salsa et la participation du cercle bolivarien de Marseille – repas, animation artistique

Vendredi 18 septembre – Le Comoedia (à confirmer) 18h-21h : Débat « La Paix et la mondialisation : l'autre, cet ennemi ? » - Les migrations : un défi pour le monde et les pays développés -JP Cavalié (délégué régional de la CIMADE)

- Les injustices économiques, causes d'immigration ? Un intervenant du CCFD (à préciser)

- La prolifération nucléaire : état des lieux avant la révision du TNP en 2010 - Un intervenant national du Mouvement de la Paix.

Samedi 19 septembre - Installation du village associatif Après-midi – le Comoedia (à confirmer)

15h 17h - Rencontre débat avec le collectif Origines : l'immigration maghrébine des années 60 au travers de l'imagerie des artistes musiciens et chanteurs de l'immigration.

17h-18h30 - Spectacle de danses Hip Hop issu du travail de danseurs aubagnais avec les villes de Stains et Fontenay sous Bois, encadré par Nassim.

19h – 01h00 Concert : 19h-19h45 Thérèse Themlin (Belgique) : Jo Corbeau (Aubagne/Marseille/France), Zazz Band (Aubagne/France/Maroc), Origines Contrôlés (Toulouse/France), Kabbalah (Marseille/France/Allemagne)

Dimanche 20 septembre - Matin 9h-12h : 22ème Colombe d'Aubagne - Courses pédestres tous âges et défilé pacifiste - Déjeuner-guinguette - Remise des prix de la 22ème Colombe d'Aubagne - 15h -16h00 Mix Up Marseille Beyrouth (France-Liban) - 16h distribution du gâteau géant - 16h15 -18h00 Venezuela Gran Salsa (Vénézuéla)

Laragne Montéglin-Hautes Alpes (05) : RUE DE LA PAIX aux couleurs des drapeaux de la paix et participation des établissements scolaires à l'élaboration d'une fresque, inaugurée le soir du 21 septembre par le Maire de la commune. (michelebrielles@hotmail.com)

Rennes (35) : cinq libraires de Rennes participent à la Journée internationale de la Paix et se mettent aux couleurs de la paix en réalisant des vitrines spécialement dédiées aux livres et documentations sur la Paix.

Malakoff (92) : Semaine de la paix à l'initiative du Service culturel de la ville, du Comité du Mouvement de la paix et de diverses associations. Lundi 21 septembre : vernissage de l'exposition « Artistes pour la paix » (service culturel, Comité du Mouvement de la Paix) - Jeudi 24 septembre : projection du film « Gerboise bleue » et débat – Dimanche 27 septembre : événement festif au parc Salagnac (musique, théâtre) - Mardi 29 septembre : rencontre autour d'une exposition de l'institut Hiroshima Nagasaki - Débats: 26 septembre « Lire en paix » à la Bibliothèque municipale - 2 octobre « Darfour » (SOS-Racisme et Comité local du Mouvement de la paix)



Les partenaires du 21 Septembre

Dans toute la France, c'est une centaine de partenaires qui s'investissent pour la Journée Internationale de la Paix

Organisations partenaires



Partenaires Presse





Le collectif

"21 septembre - Journée Internationale de la Paix"

Association d'Amitié Franco-Vietnamienne - AAFV
www.aafv.org

**Association Française d'Amitié et de Solidarité
avec les Peuples d'Afrique - AFASPA**
www.afaspa.com

**Association Française des Communes,
Départements et Régions pour la Paix - AFCDRP**
www.afcdrp.com

**Association Nationale des Elus Communistes Ré-
publicains - ANECR**
www.elunet.org/spip.php?rubrique17

Appel des Cent

**Association Républicaine des Anciens Combattants -
ARAC**
www.arac-et-mutuelle.com

**Association Internationale des Educateurs pour
la Paix - AIEP**
<http://iaep.chez-alice.fr>

Comité d'Établissement des cheminots de PACA
www.ce-paca.org/

Centre mondial de la Paix
www.centremondialpaix.asso.fr

Confédération Générale du Travail - CGT
www.cgt.fr

Enseignants pour la Paix

Fédération Espérantiste du Travail - FET
www.fetesperanto.org

**Fédération Nationale des Déportés Internés,
Résistants et Patriotes - FNDIRP**
www.fndirp.asso.fr

France Amérique Latine
www.franceameriquelatine.fr

Frères des Hommes
www.fdh.org

Fédération Syndicale Unitaire - FSU
www.fsu.fr

Galerie Art et Paix
www.artetpaix.com

**Institut de Documentation et de Recherche
sur la Paix - IDRП**
www.institutidrp.org

L'Arche de Lanza del Vasto
www.arche-nonviolence.eu

Ligue des Droits de L'Homme - LDH
www.ldh-france.org

Le Mouvement de la Paix
www.mvtpaix.org

Ligue de l'Enseignement
www.laligue.org

Maison de la Vigilance
www.maisondevigilance.com

Marche Mondiale des Femmes
www.marchemondialedesfemmes.org

**Mouvement pour le Désarmement la Paix
et la Liberté - MDPL**

**Mouvement contre le Racisme et pour
l'Amitié entre les Peuples - MRAP**
www.mrap.asso.fr

ONU-UNRIC
www.unric.org

Pax Christi
<http://paxchristi.cef.fr>

Planète Paix
<http://www.mvtpaix.org/outils/planete-paix/planete-paix.php>

Porteurs de Paix
www.porteursdepaix.org

Sortir du Nucléaire
www.sortirdunucleaire.org

Sud PTT
www.sudptt.org

Union Juive Française pour la Paix - UJFP
www.ujfp.org

Union des Syndicats de Monaco
www.usm.mc



La culture de la paix : Huit domaines d'actions...

A la suite d'une proposition faite par l'UNESCO, l'Assemblée générale des Nations Unies a défini en 1998 (résolution A/52/13) "la culture de la paix comme un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation entre les personnes, les groupes et les nations."

La Déclaration et le Programme d'action des Nations Unies sur une culture de la paix (résolution A/53/243) appelle chacun – gouvernements, société civile, médias, parents, enseignants, politiques, scientifiques, artistes, ONG et tout le système des Nations Unies – à assumer ses responsabilités en la matière. Il indique huit domaines d'actions aux acteurs qui interviennent aux niveaux national, régional et international :

- 1 Renforcer une culture de la paix par l'éducation en encourageant l'éducation pour tous**, notamment pour les filles ; en révisant les programmes d'enseignement afin de promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements, inhérents une culture de paix ; en formant à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active...
- 2 Promouvoir le développement économique et social durable** en ayant pour objectif l'éradication de la pauvreté ; en s'attachant aux besoins particuliers des enfants et des femmes ; en travaillant à une durabilité environnementale ; en instaurant une coopération nationale et internationale, destinée à réduire les inégalités économiques et sociales...
- 3 Promouvoir le respect des droits de l'homme** en diffusant la Déclaration Universelle des droits de l'homme à tous les niveaux et en mettant pleinement en oeuvre les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.
- 4 Assurer l'égalité entre hommes et femmes** en intégrant une perspective sexospécifique et en encourageant l'égalité dans la prise de décisions économiques, sociales et politiques ; en éliminant toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ; en fournissant un appui et une aide aux femmes dans des situations de crise liées à la guerre et à d'autres formes de violence...
- 5 Favoriser la participation démocratique en formant des citoyens responsables** ; en renforçant des actions destinées à favoriser les principes et les pratiques démocratiques ; en créant et en développant les institutions et les processus nationaux qui favorisent et soutiennent la démocratie...
- 6 Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité** en favorisant un dialogue entre les civilisations ; des actions en faveur des groupes vulnérables, des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, des populations autochtones et des groupes traditionnels ; le respect de la différence et de la diversité culturelle...
- 7 Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances** par des actions telles que le soutien aux médias indépendants dans le cadre de la promotion d'une culture de la paix ; l'utilisation pertinente des médias et de la communication de masse ; des mesures destinées à résoudre la question de la violence dans les médias ; le partage des connaissances et de l'information au moyen des nouvelles technologies...
- 8 Promouvoir la paix et la sécurité internationale** par des actions telles que la promotion d'un désarmement général et complet ; une meilleure participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits et à la promotion d'une culture de la paix dans des situations de postconflit ; des initiatives dans des conflits ; la promotion de mesures de confiance et d'efforts pour la négociation de règlements pacifiques des différends...

* Résolution de l'ONU 55/282 du 7 septembre 2001

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 36/67 du 30 novembre 1981, par laquelle elle a déclaré que le troisième mardi de septembre, jour d'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale, serait officiellement proclamé Journée internationale de la Paix et observé comme tel et qu'il serait consacré à la célébration et au renforcement des idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci,

Rappelant également ses autres résolutions sur la question, dont la résolution 55/14 du 3 novembre 2000,

Réaffirmant que l'observation et la célébration de la Journée internationale de la Paix contribuent à renforcer les idéaux de paix et à atténuer les tensions et les causes de conflit,

Considérant que la Journée internationale de la Paix offre une occasion de faire cesser la violence et les conflits dans le monde entier et qu'il importe par conséquent de la faire connaître et observer le plus largement possible au sein de la communauté mondiale,

Souhaitant appeler l'attention sur les objectifs de la Journée internationale de la Paix et, à cette fin, fixer pour la célébration annuelle de la Journée une date qui soit distincte de celle de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale,

- 1. Décide qu'à compter de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, la Journée internationale de la Paix sera observée chaque année le 21 septembre, jour dont il faudra faire savoir à tous qu'il sera celui de la célébration et de l'observation de la paix ;*
- 2. Déclare que dorénavant, la Journée internationale de la Paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant laquelle toutes les nations et tous les peuples seront invités à cesser les hostilités ;*
- 3. Engage tous les Etats Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée internationale de la Paix, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation, et à oeuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial.*